

Faire autorité aujourd'hui (Collège des Bernardins, 2012)

Anne-Marie Leroyer, *l'Autorité parentale saisie et encadrée par le droit*

- Nous sommes passés de la « puissance paternelle » à « autorité parentale » (1970) et maintenant à la « parentalité », *compétence* des parents à former et soutenir.
- L'autorité parentale n'est plus discrétionnaire mais une fonction exercée dans « l'intérêt de l'enfant », mal défini, qui conduit à prendre en compte l'avis — voire le consentement — de l'enfant, pourtant incapable juridiquement.



- **Respect de l'autonomie de l'enfant dans sa pratique religieuse : les parents doivent consentir conjointement au choix d'une religion par un mineur.**
- **L'autorité parentale est exercée en commun.**
- **L'acte usuel, que l'un des deux parents peut autoriser seul, ne doit pas engager l'avenir de l'enfant. Exemple de la sortie du territoire.**
- **Les actes important de pratique religieuse sont des actes graves : doivent pouvoir être accompagnés par les deux parents.**

Autorité et Dialogue : Prévenir les conflits de fin d'année avec les familles

Autorité parentale



Actes usuels

- Qui n'engage pas l'avenir de l'enfant
- Peut-être autorisé par l'un des deux parents en *présumant* l'accord de l'autre
- Nécessite l'accord des deux parents dès que l'un d'eux manifeste son désaccord

Actes non usuels

- Exemples :
 - Choix d'orientation
 - Choix et inscription dans un nouvel établissement
 - Choix d'une religion (acte d'initiation ou acte important : baptême ou communion)
- La garde habituelle de l'enfant ne donne pas de prépondérance

- **Inscription : accord formel des deux parents requis**
- **Orientation : accord formel des deux parents requis**
- **Départ de l'établissement : effectif dès qu'un des parents le décide**
- **Exeat comptable : systématique dès que le payeur est en règle**



Autorité et Dialogue : Prévenir les conflits de fin d'année avec les familles

Autorité parentale

Suivi scolaire, communication avec les parents

- **Communication orale : n'a pas à être rapportée à l'autre parent**
- **Communication écrite : systématiquement identique pour les deux parents**

Absences de l'élève

- **Absences : à décompter systématiquement sur un relevé officiel**

Autorité et Dialogue : Prévenir les conflits de fin d'année avec les familles

Discipline, conflits

Non réinscriptions

- **Plus la décision est difficile, moins il faut mettre devant le fait accompli**
Les choses les plus difficiles sont à dire en face !

Règlement intérieur



- **Chacun est engagé par le règlement intérieur qu'il a reçu avant l'inscription**
- **Il n'y a pas d'accord formel à requérir (signature)**

Procédures disciplinaires



- **Présomption, dialogue, preuve, décision, accompagnement**
- **L'oral précède l'écrit :**
tout oral est confirmé par écrit ; tout écrit est annoncé par oral

Autorité et Dialogue : Prévenir les conflits de fin d'année avec les familles

Justice

Signalements



Réponse au juge, à la police, à l'avocat

- **Personne ne peut s'opposer à une enquête de police ou de la justice**
- **Un avocat ne représente son client qu'auprès d'un autre avocat ou devant un tribunal**

Autorité et Dialogue : Prévenir les conflits de fin d'année avec les familles

« La principale activité de notre vie devrait être l'écoute. » (T.-M. Courau)



« C'est l'écoute qui crée le dialogue. » (T.-M. Courau)

« La base de la médiation, c'est un lieu où les êtres retrouvent leurs libertés et sont restaurés dans leurs compétences ; nous les aidons à reconstruire leurs capacités relationnelles d'abord par l'acte de confiance qui est le nôtre. » (S. Bensimon)

« Pour avoir la paix avec mon ennemi, il faut bien que je prenne en considération ce qu'il est, ce qu'il veut, ses prétentions, sa prétendue vérité tant que je ne respecterai pas l'autre, il ne se sentira pas reconnu et ne bougera pas ! » (S. Bensimon)

« Doux ne veut pas dire mou ! » Il faut « la douceur du galet qui se polit mais c'est parce que le galet est dur qu'au lieu de se rompre, il s'est progressivement poli et qu'à son tour désormais il polit tout ce qu'il rencontre. » (S. Bensimon)

« Alors que nous voudrions d'abord que l'autre change, nous n'avons en fait que la liberté de nous changer nous-même. » (J. Morineau)